

DEBARQUEMENT DE PROVENCE: LE PRESIDENT PAUL BIYA ET LE CONTENTIEUX HISTORIQUE CAMEROUN-FRANCE

BILONG BI HEGA – S.G. de l'ALLIANCE PATRIOTIQUE

Le 15 août 2024 en Provence, dans le Sud-est de la France, le président Macron a convié quelques uns de ses homologues africains pour communier avec lui durant les cérémonies commémoratives du 80em anniversaire du débarquement en Provence. Le président Biya qui faisait partie du collège des chefs d'Etat conviés, comme cela fut le cas durant les quatre éditions précédentes, a eu l'honneur de prononcer un discours qui aura retenu l'attention !

En effet, il n'est pas fortuit de rappeler que la première commémoration du débarquement en Provence est l'œuvre du général de Gaulle en 1964, dix neuf ans après la première commémoration du débarquement en Normandie. La seconde a lieu trente ans plus tard par Mitterrand, en 1994. Les trois suivantes auront lieu respectivement en 2004 par Chirac, en 2014 par Hollande et en 2019 par Macron. Aucune comparaison possible avec le débarquement en Normandie qui lui est annuellement célébré en grandes pompes, ce qui lui confère un prestige et une renommée planétaires. Il apparaît clairement que la France ne tient pas à accorder au débarquement de Provence un statut comparable à celui de Normandie. Est-ce par mauvaise conscience ou par hiérarchisation des faits historiques ? Toutefois, que ce soit l'un ou l'autre, l'essentiel se trouve ailleurs...

Lors de son allocution du 15 août 2024, la toute première en cinq participations sans discontinuation à cette manifestation, le président du Cameroun a évoqué le **27 août 1940, de même que la ville de Douala !**

A la suite du Dr Yagnye Daniel qui parle d' : « un début de victoire pour le peuple camerounais et les Africains en général ! Un infime pas vers la vérité, vers la véritable histoire de l'Afrique noire francophone spoliée de sa mémoire... », dans sa publication du 16 août 2024 sur le site www.histoirecamerounfrance.com , je salue **l'officialisation du Contentieux Historique Cameroun-France par la voix qui incarne les institutions républicaines de notre pays**. De quoi s'agit-il de manière plus profonde?

Au lendemain de la première guerre mondiale, la Société Des Nations(SDN) va conférer deux mandats, l'un à la Grande-Bretagne et l'autre à la France pour l'administration du territoire Kamerun, anciennement protectorat allemand. Pour ce qui concerne l'administration française du territoire, la conduite des affaires sur notre territoire sera similaire au mode de gestion de ses colonies. Ainsi, elle va continuer les travaux forcés commencés sous les allemands, une des causes de la désaffection des populations. On peut également citer la spoliation des terres, l'imposition des taxes diverses sur les populations, la déstructuration des sociétés traditionnelles au travers de l'imposition de la langue coloniale, ainsi que de multiples autres interdits. Sur le plan politique, la graine de la résistance et des revendications souverainistes avait déjà été semée par Kuva likenye (chef Bakweri), Iamido Hamadou de Maroua, Douala Manga Bell des Bonandjo, Madola roi de Kribi et Martin Paul Samba, pour ne citer que ceux-là. Les résistants camerounais à cette époque étant bien plus nombreux (cf dossier N°565/archives nationales de Yaoundé). La période d'entre les deux guerres mondiales sera aussi marquée par la lutte d'influence entre l'Allemagne revancharde et une France qui ne tient pas à

abandonner ce territoire si particulier. L'historien Nken Simon dans son ouvrage **UPC, de la solidarité idéologique à la division stratégique 1948-1962**, affirme à la page 57 : «... la perte du Cameroun constitue pour l'Allemagne un échec et un affront considérables sur le plan stratégique, politique, économique et psychologiquement douloureux. Cette déception sera très tôt dans les comportements, dans les écrits, les congrès, les conférences et les expositions coloniales ». Plus loin il dit : « Lorsque l'allemand Huk fixe en 1924, un choix catégorique sur les territoires africains propres à recevoir l'excédant de la population germanique, il cite la région salubre de l'Adamaoua dans le haut plateau... ».

La France, pour annihiler l'influence allemande croissante, va encourager la création en 1938 de la JEUCAFRA (Jeunesse Camerounaise Française) avec Paul Soppo Priso comme président, André Fouda comme vice-président et Louis Pouka comme secrétaire général (Cf Nken Simon, op. cite, page 58). De ce qui précède, il est aisé d'apprécier la dynamique politique qui caractérise le territoire avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Il existe bel et bien une élite politique camerounaise, qu'elle soit favorable et de façon visible à l'administration coloniale française, ou favorable et discrète par peur de représailles, à une posture souverainiste. Sur ces entrefaites survient la deuxième guerre mondiale.

Après la défaite éclaircie de la France face à l'Allemagne, le général de Gaulle désertant l'armée dirigée par le maréchal Pétain, lequel aura tôt fait de signer l'armistice avec l'Allemagne nazie, de Gaulle dis-je se réfugie à Londres d'où il lance le fameux « appel du 18 juin ». Pour exister parmi les leaders du front antinazi et pour ainsi dire, être pris au sérieux par ses interlocuteurs, de Gaulle doit se doter de troupes abondantes et de moyens financiers colossaux afin de participer à l'effort de guerre. Sur ordre du général de Gaulle, le commandant Philippe de Hauteclocque, alias Leclerc, va quitter les côtes anglaises le 6 août 1940, à la tête d'une équipe d'une dizaine de personnes. Il va sillonner toute la côte occidentale africaine à la recherche de quelques soutiens à la cause de son maître, cause qui à ce moment-là apparaissait tout à fait utopique. Il n'en trouva aucun, tous les chefs militaires stationnés dans les colonies restants fidèles à Pétain. A force de persévérance, la mission conduite par Leclerc qui s'autoproclame colonel, finira par accoster à Douala où elle sera chaleureusement accueillie. Il est significatif de préciser qu'à leur arrivée à Douala, la France libre n'a qu'une existence imaginaire, œuvre de la volonté d'un homme qui croit à son projet audacieux, sachant qu'aucun des pays envahis par l'Allemagne hitlérienne n'a réussi à rebondir tel que le fit la France de de Gaulle. Rappelons par ailleurs, qu'un Etat, pour exister, doit satisfaire trois conditions essentielles : disposer d'un territoire, des hommes et des institutions. La « France Libre » ne possède rien de tel au moment où la mission quitte Londres pour la côte africaine. La « France libre » n'existe donc pas, elle demeure un slogan, une vue de l'esprit fertile de son auteur. Jusqu'à son arrivée à Douala, toutes les colonies françaises sont restées fidèles à Vichy. Une fois sur la place de Douala, le colonel Leclerc doit surmonter deux obstacles majeurs :

- 1- Le statut juridique spécial de ce territoire pour lequel la SDN a mandaté la France, qui vient de faire allégeance à l'Allemagne ;
- 2- Gagner l'adhésion des populations au projet du général.

Rien n'était acquis d'avance, tout devait se négocier et ce, de façon profondément sérieuse.

Dans l'article du Dr Yagnye Daniel cité précédemment, nous apprenons que : « ... la France est au Cameroun officiellement depuis juillet 1922. De ce fait, le Cameroun n'a jamais été une colonie de la

France et le **territoire Cameroun sous mandat ne pouvait pas se doter de troupes militaires. Ce n'est donc un Cameroun indépendant qui pouvait avoir des troupes militaires** ». Voilà le nœud de l'affaire. En d'autres termes, il fallait libérer le territoire Cameroun de la contrainte juridique à lui imposée par le mandat de la SDN pour en faire un **PAYS LIBRE, INDEPENDANT**, étape sine qua none pour la réussite du plan initial. Nous comprenons que ce soit la mort dans l'âme que le général et son staff soient parvenus à une telle décision puisqu'ils en comprenaient très bien les incidences immédiates et futures. Disposaient-ils d'une alternative comparable ? NON ! Le Cameroun était leur bouée de sauvetage, le seul atout entre leurs mains fragilisées par la cuisante raclée prise face à l'ennemi nazi. Leur seul atout dis-je, avant qu'il ne soit trop tard pour faire quoi que ce soit. Le temps leur était compté, la guerre faisait rage en Europe et l'Allemagne avançait à grandes enjambées. **Alors, le 27 août 1940, en toute solennité, devant toute l'élite de la ville réunie à l'esplanade de la chambre de commerce, le colonel Philippe Leclerc de Hauteclocque déclara l'indépendance du Cameroun.** Pourquoi la France a-t-elle requis l'adhésion des populations du Cameroun ?

La classe politique camerounaise d'alors était bien imprégnée des enjeux du moment. Outre la compétition franco-allemande qui se jouait sur leur territoire, elle était héritière des premiers résistants tombés pour la défense de la souveraineté de la terre de nos ancêtres. De la même manière dont nous nous souvenons aujourd'hui des années 1990 à 1992 au sujet de la chute du mur de Berlin et des villes mortes dans notre pays, ces compatriotes se souvenaient des exécutions de leurs leaders Douala Manga Bell, Madola et Martin Paul Samba en 1914, 26 ans plutôt, pour ne citer que ceux-là. Ils connaissaient également l'existence des mandats confiés tant aux britanniques qu'aux français. En fin ils connaissaient la précarité dans laquelle se trouvait la France en ce temps de guerre. Vous pouvez aisément imaginer le type de propos tenus par les commerçants allemands en ville à cette période-là, fort des succès fulgurants obtenus par l'armée de leur pays. Il faut également se souvenir qu'à cette époque beaucoup de citoyens s'expriment couramment en allemand, du fait de leurs études effectuées en cette langue, du fait de leur proximité avec le colon allemand durant les travaux forcés ou dans les résidences des maîtres d'autrefois. Au regard de cet ensemble de contingences, Leclerc se devait de jouer franc-jeu, du moins en apparence pour susciter quelques compassions de ses interlocuteurs afin que ces derniers prennent part au projet du général. La part de l'élite camerounaise consistait à convaincre leurs communautés à répondre à l'appel de de Gaulle. C'est ainsi que **des milliers de jeunes camerounais de toutes les campagnes du pays nouvellement indépendant, vont se ruer vers les centres d'enrôlement érigés à cet effet, de manière volontaire**, réalisant par la même occasion la naissance de l'armée de la France libre. Quelle était la contrepartie du soutien des forces vives du Cameroun nouvellement indépendant ?

Le colonel Leclerc, en plus de la déclaration d'indépendance, a engagé la France à restituer les terres du pays aux citoyens du Cameroun indépendant ! Ce point est l'élément pivot que servi l'élite à leurs populations. Ainsi les jeunes gens qui s'engageaient au port de Douala le faisaient premièrement pour l'accession à la souveraineté internationale de leur propre pays le Cameroun, avant la libération de la France qui sous ce rapport devenait accessoire. Voilà l'accord qui attribue à la date du 27 août 1940 son second point de grandeur. A ce jour, nous ne disposons d'aucune trace écrite de cette transaction. Cependant, du point de vue sociologique, la parole donnée est une valeur cardinale dans la civilisation des peuples d'Afrique. Nous ne serons par conséquent pas surpris de la non existence de document signé à cette occasion. Jusqu'à nos jours, les événements les plus marquant dans nos communautés se passent sur la base de la déclamation des participants. Qu'il s'agisse de la dot, des rencontres entre patriarches ou des événements de cet ordre. Cette pratique se

trouve aux antipodes de celles des sociétés occidentales de façon globale, de la France en particulier. Evoquons quelques illustrations pour l'étayer.

La SDN fut mise sur pieds pour empêcher les désastres similaires à ceux engendrés durant la première guerre mondiale. Instituée en janvier 1920, elle tiendra à peine deux décennies. Sur ses cendres, l'ONU a été instituée en octobre 1945, toujours dans le but d'empêcher les guerres dans le monde. Le monde se trouve aujourd'hui au bord d'une guerre nucléaire, avec le conflit russo-ukrainien. Dans son rapport publié le 10 juin 2024, le PRIO (Peace Research Institute Oslo) fait état de 59 conflits armés pour la seule année 2023, un record. Le nombre de résolutions de l'ONU violées par les grandes puissances ou leurs protégés ne se compte plus. Pour le cas spécifique de la France, les événements sur notre continent sont légion. Le non respect de la souveraineté des états par une immiscion ostentatoire et dénigrante dans les affaires internes des pays dits indépendants, est simplement abject. Nous avons encore frais dans nos mémoires les aventures destructrices du mercenaire français Bob Denard, qui avec son pendant politique Jacques Foccart, faisaient et défaisaient des chefs d'Etat au gré des intérêts de Paris. Dans notre pays, la France n'a même pas respecté les accords de tutelle avec l'ONU. Dans ces derniers, il était question de l'accompagnement du pays à la maîtrise de la gestion de ses affaires publiques, avant que n'intervienne l'indépendance, au terme d'une décennie. Rien de tel ne se fit. En définitive, l'appel du 18 juin a bien été entendu au Cameroun nouvellement indépendant. Une armée constituée de jeunes compatriotes, rejoints par la suite par d'autres jeunes vaillants issus de l'Oubangui-Chari, de Fort-Lamy, de Brazzaville et du Gabon, vit le jour à Douala pour aller au secours de la France conquise.

Dans son allocution du 15 août dernier, le président Biya déclarait que : « ... Il n'y aurait pas eu de victoire alliée sans l'alliance sacrée des volontés, sans la contribution des autres peuples, sans les étrangers, sans les noirs et autres tirailleurs... ». Les africains et les camerounais en particulier auront donc rempli leur part dans l'accord passé avec la France. Comment la France remerciera t-elle les africains ? La France remplira t-elle la part de l'accord passée avec le Cameroun ?

Le Dr Yagnye Daniel, toujours dans son article précédemment cité, écrit : «... Malheureusement, dès l'automne 1944, à mesure que la France se libère progressivement, les tirailleurs coloniaux de la première armée sont démobilisés ». Plus loin il ajoute : " Les africains ont été envoyés à l'Est de la France au moment de la libération de Paris car dire que les maghrébins et les subsahariens ont libéré la capitale n'était pas envisageable pour l'époque". Il apparaît clairement que pour les français, les Africains restent des hommes de seconde zone, des indigènes juste utiles pour servir de chair à canon. Malgré les conditions inhabituelles dans lesquelles ils ont combattu courageusement, ils ont réussi à vaincre l'Allemagne nazi en remplissant avec éclat leur mission. Nos parents et grands-parents seront démobilisés sans leurs soldes. Ceux d'entre eux qui la réclameront seront sauvagement massacrés à Thiaroye au Sénégal. Pour ce qui est relatif au Cameroun en particulier, c'est de Brazzaville que les derniers espoirs des compatriotes seront douchés.

A la conférence de Brazzaville de janvier 1944, le général de Gaulle déclare : « ... les Africains devront participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. Il n'est certes pas encore question d'indépendance, mais la voie de l'émancipation est ouverte, et il ne faut pas tarder » ! Pour les camerounais, c'est une trahison ! La France et de Gaulle ne respectent pas l'indépendance du Cameroun proclamée quatre ans plus tôt par Leclerc, encore moins le deal passé avec eux. Pour le président de l'Alliance Patriotique, Dr Yagnye Daniel, toujours dans son article cité précédemment : «...

C'est le non respect de cette indépendance du Cameroun qui est à l'origine de la création de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) le 10 Avril 1948. C'est à cause de la participation décisive des camerounais dans la deuxième guerre mondiale que le Secrétaire Général de l'UPC, Ruben Um Nyobe avait déclaré que l'UPC n'avait plus à prendre des armes pour conquérir l'indépendance du Cameroun, puisque les camerounais l'avaient déjà conquise en libérant la France et l'Europe du fascisme hitlérien. Il faudrait le marteler, sans « Douala, le 27 Août 1940 », la France n'aurait jamais été ce qu'elle est devenue aujourd'hui ! ». Il est donc clair pour l'Alliance Patriotique et pour son président, tout comme pour tout analyste honnête de l'histoire récente de notre pays que la lutte du parti historique camerounais UPC s'inscrit en droite ligne de la revendication de l'indépendance de notre pays obtenue en 1940, indépendance pour laquelle ses vaillants fils ont payé le prix ultime, le sacrifice du sang. En 1948, ajoutons qu'il était aussi aisé de se souvenir de 1940 et du discours de Leclerc qu'aujourd'hui en 2024, nous nous souvenons des événements qui en 2016 ont conduit au trouble dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Après, après cette sortie "tardive" mais officielle du président Biya, à quoi pourrions-nous nous attendre ?

Tout d'abord, cette sortie est une reconnaissance implicite de "l'avant-gardisme" de l'Alliance Patriotique et de son président sur cette question cruciale entre l'Afrique, en particulier le Cameroun et la France. En effet, depuis 1996 le Dr Yagnye Daniel, avec d'autres, par une multitude de publications (1- L'UPC face au marasme camerounais en 2004 ; 2- Afrique :1/2 siècle d'indépendances piégées, cas du Cameroun et de la R-D Congo en 2009 ; 3- Daniel Yagnye Tom, une vie de foi et d'amour pour le continent africain en 2023 ; 4- Résolution du Contentieux Historique Afrique-France : cas du Cameroun en 2024, etc...) et une activité remarquée dans moult organisations (Depuis 1996 au sein de l'UPC-MANIDEM, l'Esprit d'Avril 1 et 2 ; Comité d'Action pour le Changement 2003-2006 ; Dynamique Sankofa 2010-2015; Alliance Patriotique depuis 2018), le Dr Yagnye dis-je, tente d'imposer cette problématique dans le champ politique africain et camerounais en particulier. Dans cette lancée, **les autorités de notre pays enverraient un signal fort en direction des patriotes en accédant à la demande de légalisation de l'Association du 27 Août 1940**, pour laquelle aucune autorisation n'a encore été délivrée à ce jour. Comme autre geste symbolique, le chef de l'Etat pourrait réhabiliter l'avenue du 27 Août qu'il avait rebaptisée lui-même avenue Ahmadou Ahidjo. Il pourrait, pour éviter de se dédire, baptiser toute autre place ou tout lieu de son choix afin de raviver dans la conscience collective le souvenir de cet événement fondateur pour notre pays. Dans un élan d'euphorie patriotique, l'homme du 06 Novembre 1982 pourrait aller plus loin.

Le moment est propice et l'environnement s'y prête. Le président Biya, en tant que chef d'Etat d'un pays souverain, pourrait introduire dans les programmes scolaires du primaire et du secondaire, l'enseignement de la véritable histoire de notre pays. Notre peuple tout entier, et plus encore notre jeunesse, qui souffre de l'absence de repères historiques n'en sera que plus reconnaissant. Dans cette dynamique souverainiste, le "mendiant de la paix" pourrait convoquer une constituante afin qu'en fin, tous les fils de notre pays, sans exclusive, se retrouvent pour penser leur avenir commun, sur la terre de leurs ancêtres. Cet acte qui marquera certainement l'histoire de notre pays, comblera un vide historique, pour ne pas parler du " vide politique" dont parlait Um Nyobe . Ce serait de notre point de vue une suite logique et puissante du discours du 15 Août 2024 à l'occasion des commémorations du 80em anniversaire du débarquement en Provence.

BILONG BI HEGA, S.G. de L'ALLIANCE PATRIOTIQUE